

Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG 8

Libellé du poste : Conseiller Pédagogique de Circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller pédagogique est un **enseignant maître formateur** qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale dont il est le collaborateur direct. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller pédagogique a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN. Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant.

Il assure le suivi des actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Animation et formation :

- Il participe et/ou anime des groupes de travail (directeurs, liaisons inter cycles...)
- Il participe activement à l'organisation et à la conduite des animations pédagogiques et aux stages de circonscription.
- Il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques.
- Il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de la circonscription.
- Il participe à la formation départementale des enseignants et contribue aux projets de l'institution.

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- Il assiste les équipes pédagogiques dans l'élaboration et l'évaluation des projets d'école, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...Il peut être amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- Il apporte son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tels le CAFIPEMF ou le CAPA-SH.
- Il opère un suivi des actions des écoles.
- Il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage.

Suivi des élèves :

- Il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (PPRE, APC,...)
- Il peut participer, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation.

Suivi des enseignants :

- Il apporte l'aide nécessaire aux enseignants (entrant dans le métier, se préparant à des examens professionnels, en difficulté professionnelle).

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Titulaire du CAFIPEMF, il témoignera de

- compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire
- capacités relationnelles, d'accueil, d'écoute, d'analyse, d'initiative
- qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté
- Son aptitude à travailler en équipe est avérée, tout comme le sont ses capacités de communication, d'organisation et d'analyse.

8. Conditions de recrutement :

Le candidat sera entendu par une commission composée de trois personnes dont Monsieur LADAIQUE, I.E.N.A.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

Inspection de l'Education Nationale de Strasbourg 8

4 place du Marché – 67370 TRUCHTERSHEIM / Tel : 03 88 33 93 10

len.strasbourg8@ac-strasbourg.fr